

Discours de M. Merlin avant de quitter la présidence de
l'Assemblée, lors de la séance du 25 octobre 1790

Merlin de Douai

Citer ce document / Cite this document :

Merlin de Douai. Discours de M. Merlin avant de quitter la présidence de l'Assemblée, lors de la séance du 25 octobre 1790.
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XX - Du 23 octobre au 26 novembre 1790.
Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1885. p. 20;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1885_num_20_1_8730_t1_0020_0000_8

Fichier pdf généré le 07/07/2020

de vous adresser, en attendant que le relevé des revues soit terminé, un aperçu de la situation de l'armée, et des mutations qu'elle a éprouvées depuis le 1^{er} juillet 1789, jusqu'au 1^{er} octobre 1790: par cet aperçu, vous verrez que l'effectif de l'armée au 1^{er} juillet 1789 était de.

154,910 hommes.

Que l'effectif au 1^{er} octobre 1790 est de..... 123,984 —

Le vide opéré pendant les quinze mois, est donc de... 30,926 hommes.

Lequel provient des causes ci-après :

Savoir :

Les congés absolus, morts, désertés, réformés et faits officiers, d'après les calculs ordinaires, dont les bases ont été remises depuis longtemps au comité militaire, sont évalués pendant quinze mois, à.

31,793 —

Différence en moins de... 867 hommes.

Je dois observer, Monsieur le Président, que la désertion ayant doublé depuis quinze mois, la proportion d'après laquelle les calculs ci-dessus sont établis, devient insuffisante, et qu'en l'augmentant, elle diminue d'autant celle des congés de grâce et de réforme; d'ailleurs la plus grande partie des congés de réforme, expédiés cette année aux soldats, l'a été à la demande de leurs camarades.

J'ajouterai que dans le nombre des congés de grâce délivrés, il n'en a été expédié par mes ordres que deux cent cinquante-trois, et presque tous à la demande des municipalités ou des membres de l'Assemblée nationale, ainsi qu'il vous sera aisé de vous en convaincre par les états ci-joints.

Je vous prie, Monsieur le Président, de vouloir bien faire part de ces détails à l'Assemblée nationale; ils sont faits pour repousser l'imputation de vingt-cinq mille congés prétendus expédiés par mes ordres: il me sera aussi facile de détruire toutes celles qu'on pourrait encore hasarder contre mon administration.

J'ai l'honneur d'être avec un très parfait attachement, Monsieur le Président, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : LA TOUR-DU-PIN.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

PRÉSIDENTIE DE M. MERLIN, PUIS DE M. BARNAVE.

Séance du lundi 25 octobre 1790 (1).

La séance est ouverte à 9 heures du matin.

M. Durand de Maillane, secrétaire, lit le procès-verbal de la séance de samedi au matin, 23 octobre.

M. Boullé, secrétaire, fait lecture du procès-verbal de la séance du soir du même jour, 23 octobre.

M. Regnault, secrétaire, donne lecture du

procès-verbal de la séance d'hier dimanche, 24 octobre.

Ces procès-verbaux sont adoptés.

M. Tuaut-La-Bouverie rappelle la question déjà agitée de la *publicité des séances des assemblées administratives*. Il considère cette publicité comme un moyen de contenir les passions individuelles et les intrigues qui se glissent dans toutes les sociétés humaines; il les regarde encore comme pouvant former l'éducation administrative dans toutes les classes des citoyens.

(L'Assemblée décide que le comité de Constitution, à qui la question a été renvoyée, fera son rapport ineredi prochain.)

M. le Président. Le recensement du scrutin fait hier pour l'élection du président de l'Assemblée donne la majorité absolue des suffrages à M. Barnave.

M. Merlin, avant de quitter la place, dit :

« Messieurs, vos bontés m'ont élevé à une place qui était aussi éloignée de mon ambition que de ma capacité; et votre indulgence a daigné m'y soutenir: une sensibilité vive et profonde marquera à jamais dans mon souvenir cette honorable époque de ma vie; mais, Messieurs, si je vous dois une grande reconnaissance pour moi-même, tous les bons citoyens vous en doivent une bien plus grande encore pour le choix que vous venez de faire. Le patriotisme le plus pur, le jugement le plus sain, la philosophie la plus douce, l'éloquence la plus lumineuse: voilà ce que vos suffrages viennent de couronner dans la personne du collègue que je m'enorgueillis d'appeler mon successeur. Je lui cède une place qu'il aurait remplie depuis longtemps, si vous n'aviez pas jugé sa présence plus nécessaire à la tribune; et bien sûr de n'être que votre organe, je félicite la nation de voir à la tête de ses représentants un de ceux qui l'ont le mieux servie, celui qui, par son âge heureux, lui promet de la servir pendant un long espace d'années. »

M. Barnave, nouveau président, prend place au fauteuil et prononce le discours suivant :

Messieurs, je tenterais inutilement de vous exprimer ma sensibilité sur le choix dont vous m'honorez aujourd'hui: je n'eus que mon zèle pour l'obtenir; je n'ai pour y répondre que mon dévouement absolu à en remplir les obligations. Organe de vos volontés au moment où vos travaux s'avancent vers leur terme, et où ceux qui vous restent à parcourir sont déjà préparés par de longues méditations, j'ai lieu d'espérer que le temps où j'aurai occupé cette place sera marqué par les progrès rapides de la régénération publique; heureux si je puis, en la quittant, vous rendre compte avec honneur de tout ce que vous aurez fait et de tout ce que j'aurai prononcé en votre nom pour le bonheur de la France et pour sa liberté! Je vous supplie, Messieurs, de me prêter toute votre force pour y concourir: j'appelle votre sévérité sur les devoirs que m'impose votre confiance; mais j'ai besoin de votre appui pour pouvoir m'en acquitter avec toute l'énergie qu'exigent l'avancement de vos travaux et la dignité de vos délibérations. »

(Ce discours est fort applaudi.)

(L'Assemblée vote ensuite des remerciements à M. Merlin.)

M. Bouche observe que par un de ses décrets

(1) Cette séance est incomplète au *Moniteur*.